## $\'evaluation \ du \ stationnement \ -- \ deuxi\`eme \ \'etape : Comparaison \ des \ structures \ de \ stationnement \ sur \ site$

Catégorie	Structure en surface	Structure souterraine	Parcs de stationnement en surface	Combinaison de parcs de stationnement en surface et souterrains
Environnement naturel	Privilégié Impacts liés à la construction sur l'aire de stationnement asphaltée existante.	Privilégié Impacts liés à la construction sur l'aire de stationnement asphaltée existante.	Privilégié  Les impacts liés à la construction des aménagements de stationnement se limitent aux aires de stationnement asphaltées existantes.	Privilégié Impacts liés à la construction sur les aires de stationnement asphaltées existantes.
	Le moins privilégié  Aucune possibilité de revégétalisation.  Possibilité de rediriger les eaux de ruissellement loin du lac Ontario.	Privilégié Permet la revégétalisation de la partie continentale en supprimant les aires de stationnement asphaltées existantes sur ses flancs est et ouest et en redirigeant les eaux de ruissellement loin du lac Ontario.	Moins privilégié  Possibilité limitée de naturaliser les aires de stationnement existantes.  Impact sur les lagunes et la qualité de l'eau du fait du déversement des eaux de ruissellement dans le lac Ontario.	Privilégié Permet la revégétalisation d'une grande surface du côté ouest du site et la possibilité de naturaliser l'aire de stationnement du côté est et de rediriger les eaux de ruissellement vers le lac Ontario.
Préférence	Le moins privilégié	Privilégié  Possibilité de revégétaliser les aires de stationnement asphaltées existantes et de rediriger les eaux de ruissellement.	Moins privilégié	Privilégié Possibilité de revégétaliser les aires de stationnement asphaltées et de rediriger les eaux de ruissellement.
Environnement social	Moins privilégié Impacts potentiels sur la circulation du boulevard Lake Shore Ouest avec l'augmentation du nombre de places de stationnement du côté ouest de la partie continentale.	Moins privilégié Impacts potentiels sur la circulation du boulevard Lake Shore Ouest avec l'augmentation du nombre de places de stationnement du côté ouest de la partie continentale.	Le moins privilégié Impacts sur la circulation dus aux problèmes d'accès et de sortie des parcs de stationnement existants.	Privilégié Impacts potentiels sur la circulation du boulevard Lake Shore Ouest en raison de l'augmentation du nombre de places de stationnement réparties entre les entrées est et ouest.

Catégorie	Privilégié  Frais de stationnement modérés.	Moins privilégié  Frais de stationnement élevés.	Parcs de stationnement en surface  Le moins privilégié Frais de stationnement élevés en raison du nombre limité de places disponibles.	Combinaison de parcs de stationnement en surface et souterrains  Moins privilégié  Frais de stationnement élevés (répartis entre les stationnements souterrains et les stationnements en
Préférence	Privilégié Impacts sur la circulation, mais frais de stationnement moins élevés pour les usagers.	Moins privilégié	Le moins privilégié	surface). <b>Moins privilégié</b>
Environnement culturel	Le moins privilégié  Obstrue les vues des structures patrimoniales (pavillons et Cinésphère) et du lac Ontario.	Privilégié  Aucun impact sur les vues des structures patrimoniales ou du lac Ontario.	Privilégié  Aucun impact sur les vues des structures patrimoniales ou du lac Ontario.	Privilégié  Aucun impact sur les vues des structures patrimoniales ou du lac Ontario.
Préférence	Le moins privilégié	Privilégié  Aucun impact sur les vues.	Privilégié  Aucun impact sur les vues.	Privilégié - Aucun impact sur les vues.
Considérations techniques	Le moins privilégié  Limite le potentiel de réaménagement du flanc ouest de la partie continentale.	Privilégié  Utilisation optimale du site pour le réaménagement potentiel de la partie continentale.	Le moins privilégié  Limite le potentiel de réaménagement du flanc est de la partie continentale.	Moins privilégié  Utilisation optimale du flanc ouest, mais en limitant les possibilités de réaménagement du flanc est de la partie continentale.
	Le moins privilégié  Défis techniques liés à la qualité du sol et à la nappe phréatique.	Moins privilégié  Défis techniques liés à la qualité du sol et à la nappe phréatique.	Le moins privilégié  Nécessité de réaménager les terrains de surface existants pour résoudre les problèmes d'exploitation.	Privilégié  Difficultés techniques liées à la qualité du sol et à la nappe phréatique uniquement pour la structure souterraine.

Catégorie	Structure en surface	Structure souterraine	Parcs de stationnement en surface	Combinaison de parcs de stationnement en surface et souterrains
	Moins privilégié  Offre une certaine souplesse quant à la taille de la structure de stationnement.	Moins privilégié  Offre une certaine souplesse quant à la taille de la structure de stationnement.	Le moins privilégié  Stationnement limité avec seulement deux petits parcs de stationnement sur la partie continentale.  La taille du stationnement en surface existant est limitée en raison de son emplacement entre le boulevard Lake Shore Ouest et le secteur riverain du lac Ontario.	Privilégié  Offre une plus grande souplesse quant aux options de stationnement et à la taille de la structure de stationnement.
Préférence	Le moins privilégié	Moins privilégié	Le moins privilégié	Privilégié
Environnement économique	Le moins privilégié  Coûts d'investissement élevés.  Coûts d'exploitation et d'entretien les plus élevés.  Privilégié  Structure appartenant à la province, qui en perçoit les revenus de stationnement.	Moins privilégié  Coûts d'investissement les plus élevés. Coûts d'exploitation et d'entretien plus faibles.  Privilégié  Structure appartenant à la province, qui en perçoit les revenus de stationnement.	Privilégié Faibles coûts d'investissement. Faibles coûts d'exploitation et d'entretien.  Moins Privilégié Structure appartenant à la province, qui en perçoit les revenus de stationnement.	Moins privilégié  Coûts d'investissement les plus élevés. Coûts d'exploitation et d'entretien plus faibles  Privilégié  Structures appartenant à la province, qui en perçoit les revenus de stationnement.
Préférence	Le moins privilégié	Moins privilégié	Privilégié	Moins privilégié

Catégorie	Structure en surface	Structure souterraine	Parcs de stationnement en surface	Combinaison de parcs de stationnement en surface et souterrains
PRÉFÉRENCE GÉNÉRALE	Le moins privilégié	Moins privilégié	Le moins privilégié	Privilégié Offre un plus grand nombre de places de stationnement sur le site et une plus grande souplesse quant aux options de stationnement pour ses usagers. Maintient les vues patrimoniales et les vues sur le lac Ontario et la possibilité d'un réaménagement futur du flanc ouest de la partie continentale (y compris sa revégétalisation), tout en représentant des coûts d'exploitation et d'entretien moindres.

Le vert représente les éléments privilégiés.

Le jaune représente les éléments moins privilégiés.

Le rouge représente les éléments les moins privilégiés.